

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/2025

Convoqué le 19 septembre 2025 le Conseil Municipal de la commune de Riotord s'est réuni en séance publique à Riotord dans la salle du conseil de la mairie, le jeudi 25 septembre 2025 à 20h sous la présidence de M. Guy PEYRARD (Maire).

**Présents :** Guy PEYRARD, Michel BERNON, Camille CHAPUIS, Mickaël CLUZEL, Romain ROUCHON, Christine TEYSSIER, Pascale VALLET, Hervé VIAL

**Excusés :** Marilyne SOUTRENON (pouvoir donné à Guy PEYRARD)  
Céline BADIOU (pouvoir donné à Mickaël CLUZEL)  
Dominique BERNON (pouvoir donné à Michel BERNON)  
Pauline VEROT (pouvoir donné à Pascale VALLET)

**Absents :** Laurence BALLANDRAUX, Lucy BROCHIER, Hubert CELLE.

## **Secrétaire de Séance**

M. le Maire précise qu'il convient pour le Conseil Municipal de désigner le secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal désigne Mme Pascale VALLET, comme secrétaire de séance (décision unanime).

## **1-Approbation du procès-verbal**

M. le Maire après lecture du procès-verbal, indique qu'il convient pour le Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2025 ou d'indiquer les éventuelles modifications à y apporter.

*Approbation du procès-verbal : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 12*

## **2-Personnel**

- Cantine

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation recruter un agent contractuel de droit public pour faire face à des besoins liés à l'accroissement d'activité au sein de la cantine. Il s'agirait d'embaucher Lucie Faurie à hauteur de 4 heures par semaine soit une heure par jour pour faire face au nombre croissant d'enfants inscrits chaque jour à la cantine

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 12*

- Cantine et ménage

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'embaucher un agent contractuel en remplacement d'Isabelle Court qui se met en disponibilité pour un an et cela à compter du 17 octobre 2025. Monsieur le Maire précise que ce contrat sera conclu pour une durée déterminée, renouvelable si nécessaire, dans la limite de la durée de cette mise en disponibilité.

Cet emploi à raison de 27h00 hebdomadaire permettra d'assurer le service de la cantine ainsi que le ménage de nos différents locaux.

*Vote du conseil : Abstention : 0-Contre : 0 -Pour : 12*

### **3- Distributeur de billets**

Monsieur le Maire rappelle que l'agence du Crédit Agricole implantée au 6 route du Velay a fermé et que le distributeur de billets devrait être enlevé d'ici peu. Afin de maintenir un service de retrait à notre population et après recherche auprès de différents organismes, Monsieur le Maire propose de se tourner vers la société Loomis pour assurer ce service. L'engagement auprès de cette société sera de 60 mois (durée minimum) et la mise en place du distributeur ainsi que les travaux d'aménagement (création d'un sas blindé, réfection habillage intérieur et extérieur, ligne téléphonique, caméras, signalétique,...) sera à la charge de la commune. Le montant pour cette mise en place sera de 20 000 € environ et ensuite la commune aura à sa charge la location des locaux ainsi que les frais annexes liés à cette gestion.

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 12*

### **4- Décisions modificatives budget Commune**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à la modification des crédits du budget commune pour permettre d'engager la mise en place du distributeur automatique de billets (20 000 €) mais également pour l'achat de nouveaux pneus de la pelle (5 000 €).

A cet effet une diminution de 25 000 € sur le poste voirie évènements climatiques du 17 octobre 2024 sera effectuée et réaffectée à hauteur de 5 000 € sur le poste Achat matériel et 20 000 € sur le poste distributeur de billets.

*Vote du conseil : Abstention : 0-Contre : 0-Pour : 12*

### **5- Mandatement des taxes foncières 2025**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que comme chaque année il appartient à la commune de payer les taxes foncières pour les biens de sections qui sont déficitaires. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager ces paiements.

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 12*

## **6- Approbation de l'assiette des coupes 2026 pour les forêts relevant du régime forestier**

Comme chaque année le Conseil Municipal doit prendre une délibération par rapport à l'assiette des coupes 2026 et par conséquent M. le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter la proposition de coupes de la section Couvent.

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 12*

## **7- PV mise à disposition assainissement**

Reporté

## **8- Demande de subventions**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de subventions à la REGION porte sur la revitalisation centre-bourg tranche 4 – halle de marché.

Date prévisionnelle de début de projet : Décembre 2025

Date prévisionnelle de fin de projet : Avril 2026

### **Dépenses :**

• travaux	400 000.00 €
• Acquisition foncière	27 000.00 €
• Honoraires (ingénierie, architecte ...)	50 000.00 €
	=====
Total des dépenses	477 000.00 €

### **Recettes :**

• DETR	143 100.00 €
• Région	<b>200 000.00 €</b>
• Autofinancement	133 900.00 €
	=====
Total des recettes	477 000.00 €

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter la Région pour une subvention à hauteur de 200 000 € .

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 12*

La secrétaire de séance, Pascale Vallet